



Conseil d'établissement 2017-2018

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement
tenue le mardi 20 février 2018, à 16 h 30, au local 3012 du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Sylvie Gagnon
Karine Liberge

Sont absents : M^{me} Danielle Amyot
Stéphanie Thibodeau

MM. Gino Albert
André Cadorette
Bruno Castonguay
Frédéric Létourneau
Laurent Séguin
Benoît Ouellet, directeur
Dominic St-Pierre

MM. Michel Foisy
Sébastien Roussel

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il est 16 h 30, nous avons quorum. M. Benoît Ouellet, directeur souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2017-2018_108

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté et le point « Autres points » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Laurent Séguin, il est appuyé par M. Gino Albert. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2017-2018_109

M. Benoît Ouellet procède à la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 24 octobre dernier.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2017 est proposée par M. Frédéric Létourneau, il est appuyé par M^{me} Karine Liberge. Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi.

5. Budget révisé

Ce point est reporté à la prochaine séance.

6. État des inscriptions hiver 2018

Trois nouveaux groupes ont démarré en février, soit charpenterie, électricité et cuisine du marché.

7. Projet de regroupement des S.A.E. et demande financière au F.A.R.R.

Une demande financière de 250 000 \$ a été accordée pour mettre en place une structure au niveau de la MRC de Rivière-du-Loup afin de développer les passerelles entre chacun des ordres d'enseignement (professionnel, collégial et universitaire) dans le but d'offrir un meilleur service aux entreprises de la région.

8. Dossier M.E.E.S.

8.1 Projet des 15 ans

Le projet des 15 ans se poursuit. Les élèves du secondaire, à l'intérieur de leur cours de sciences, explorent les cours de la formation professionnelle.

8.2 Ententes entre commissions scolaires

Nous réitérons nos demandes pour les cours de pâtes et papier et soutien informatique. Un nouveau D.E.P. verra le jour : opération d'équipement de production (bois, acier, etc.).

9. Adoption des Règles de régie interne 2017-2018

CÉ 2017-2018_110

Les membres n'ont aucun changement à apporter aux Règles de régie interne du conseil d'établissement.

L'adoption des Règles de régie interne du Conseil d'établissement 2017-2018 est proposée par M. Bruno Castonguay, il est appuyé par M. André Cadorette.

Adoptée à l'unanimité.

10. Autorisation de transmissions des renseignements

M. Ouellet distribue les formulaires et nous demande de les remplir séance tenante et de lui remettre avant de partir.

11. Organisation scolaire 2018-2019

11.1 Plan triennal 2018-2019

CÉ 2017-2018_111

M. Ouellet nous explique le document.

M^{me} Karine Liberge propose l'approbation du plan triennal 2018-2019. Elle est appuyée par M. Gino Albert.

Approuvée à l'unanimité.

11.2 Liste des écoles

CÉ 2017-2018_112

Le CFPPA apparait bien sur cette liste.

M. Laurent Séguin propose l'approbation de la liste des écoles 2018-2019. Il est appuyé par M^{me} Mélanie Binette. ***Approuvée à l'unanimité.***

11.3 Actes d'établissement

CÉ 2017-2018_113

M^{me} Sylvie Gagnon mentionne que l'atelier de charpenterie situé à l'École secondaire Chanoine-Beaudet est plutôt au sous-sol ainsi qu'un local de théorie et non au rez-de-chaussée. M. Dominic St-Pierre dit qu'en effet l'atelier est au sous-sol, mais qu'il arrive que le local de théorie soit au rez-de-chaussée.

M. Bruno Castonguay propose l'approbation de l'acte d'établissement. Il est appuyé par M^{me} Karine Liberge. ***Approuvée à l'unanimité.***

12. **Autres points**

12.1 Service de garde à l'école

M^{me} Karine Liberge demande s'il serait possible d'avoir un service de garde à l'école. Ce serait très accommodant pour les élèves et augmenterait probablement le nombre d'inscriptions si ce service était offert au centre. M. Ouellet nous dit que ce service a déjà été demandé, mais, faute de locaux à l'époque, ce n'était pas possible. Aujourd'hui, avec la baisse de la clientèle, ce serait peut-être possible. M. Ouellet explorera le côté légal d'un tel projet et nous fera un suivi à la prochaine séance.

13. **Période de questions du public**

Il n'y a pas de public.

14. **Date de la prochaine rencontre**

Nous n'avons pas fixé la date de la prochaine séance.

15. **Clôture de la séance**

CÉ 2017-2018_114

Tous les points ayant été épuisés, ***M. Laurent Séguin propose la levée de la séance à 17 h 20.***

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/sg